Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 035-213501075-20260518-DCM_20260518_6-DE

Délibération n° DCM_20260518-6 -

Ercé près Liffré

EXTRAIT REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mai 2026

L'an deux mil vingt-six le dix-huit mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ercé-près-Liffré, légalement convoqué le quatorze mai, s'est réuni à la salle du Relais des Cultures en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Bertrand CHEVESTRIER, Maire.

Etaient présents :

B. CHEVESTRIER - I. GAUTIER - E. FLAUX - M. GUILARD - D. GARNIER - A.-C. BOISRENOULT - M. ALEXANDRE - M. BAHERRE - C. BOY - C.-M. DAUDIN - F. GENDRON - J. GUIGUEN - S. GUILLUY - F. LE MOUEL - M. MARDELE - G. MORIN - N. RENAUD

Absents :

Etaient absents excusés :

P. DORNIC - K. STEPHEN ayant donné procuration à D. GARNIER

Secrétaire de séance : I. GAUTIER

Nombre de conseillers en exercice :.....19

De présents :.....17

De votants :.....18

DCM_20260518-6 - SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Au titre de l'exercice budgétaire 2026, il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur l'octroi de subventions auprès des associations de la commune :

Nom association	Montant demandé	Montant proposé
ACCA	400 €	400 €
AGORA	pas de demande financière	
Amicale Laïque	pas de demande financière	
ASE	convention pour les jeunes : 3126 € (30€ x 23 Ercéens de moins de 6 ans + 21€ x 116 Ercéens de 6 à 18 ans)	3126 €
Association sportive MLK	montant non renseigné	
ATELIER DE PIERRE	200 €	200 €
Au fil d'Ercé	1500 €	1 500 €

Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 035-213501075-20260518-DCM_20260518_6-DE

Nom association	Montant demandé	Montant proposé
BOUF'FEE D'OXYGENE	besoin de trouver une solution pour la sonorisation de la pièce de théâtre	
CLUB DU TEMPS LIBRE	50 €	50 €
ERCéclate	pas de demande financière	
GALLO TONIC	600 €	600 €
LA PETITE LUNE	500 €	500 €
Oh my Kiff	pas de demande financière	
PAPA 35	pas de demande financière	
PETITE PLANCHE	pas de demande financière	
Plénitude yoga	pas de demande financière	
UNC	pas de dossier	

Soit un montant total de 6376 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE l'attribution des subventions auprès des différentes associations au titre de l'exercice budgétaire 2026, telles que présentées ci-dessus ;**
- **DIT que les crédits sont inscrits au budget ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme

Le Maire

Bertrand CHEVESTRIER

MAIRIE D'ERCÉ PRÈS LIFFRÉ
ILLE ET VILAINE